



**Le Président**

Mesdames et Messieurs les Présidents des fédérations et groupements nationaux membres du CNOSF, Mesdames et Messieurs les Présidents des CROS/CDOS/CTOS, Mesdames et Messieurs les administrateurs du CNOSF,

Paris, le 28 mai 2018

Réf : DM/SG/gk – 388

Mesdames, Messieurs,

Lors de sa visite à Bordeaux jeudi dernier, puis lors du Congrès de l'Association Nationale des Elus du Sport le 25 mai à La Rochelle, la Ministre des Sports a indiqué qu'elle avait demandé à ses services et à ceux du CNDS de faire le maximum pour trouver des moyens supplémentaires afin de compléter le financement 2018 de la part territoriale du CNDS.

C'est ainsi qu'elle a annoncé une dotation de 5 millions d'euros à destination des Clubs les plus en difficulté (voir communiqué de presse ci-joint).

La Ministre a notamment souligné qu'elle avait « *entendu les demandes venant du terrain* » et qu'effectivement, elle souhaitait leur apporter une réponse, même si celle-ci était forcément limitée dans son montant au vu du contexte budgétaire qui était le sien.

Cette initiative, qui doit être appréciée pour ce qu'elle représente en termes de signification, doit servir à illustrer le rôle fondamental du Club dans une société où le partage et la solidarité sont plus que jamais des valeurs que porte et incarne le mouvement sportif.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Denis Masseglia



## Communiqué de presse

Paris, le 25 mai 2018

### 5 millions d'euros pour les clubs en difficulté

La ministre des Sports, Laura Flessel, s'est rendue aujourd'hui au congrès de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES) où elle a fait l'annonce d'un redéploiement d'au moins 5 millions d'euros à destination des clubs en difficulté.

« Dans un contexte budgétaire contraint, j'ai dû faire des choix. Concernant le budget du CNDS, j'ai notamment choisi de recentrer l'action de l'agence en direction des publics qui pratiquent le moins :

- les habitants des quartiers carencés en équipements sportifs,
- les femmes,
- et les personnes en situation de handicap.

Je continue à penser que ces choix sont justes.

Pour autant, je me déplace beaucoup, je vois et j'entends ce qui se passe sur les territoires. Si certains clubs sont suffisamment solides pour assumer cette réorientation, d'autres sont fragiles. Ma volonté n'est évidemment pas de les mettre en péril.

Grâce à une gestion rigoureuse, la direction des sports et le CNDS sont en mesure de dégager quelques marges budgétaires cette année. Je veux que cet argent aille aux clubs sportifs.

J'ai donc décidé d'attribuer, immédiatement, à titre exceptionnel, une enveloppe de 5 millions d'euros pour aider les clubs en difficulté. Je confierai leur gestion aux directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, qui cibleront les clubs qui en ont le plus besoin. »